

# Rapport de performance ESG

Sanso Objectif Durable 2024 – Juillet 2022



# Nos 4 piliers

Sanso IS prend systématiquement en compte des **critères ESG** dans ses décisions d'investissement pour plus de **80% des actifs sous gestion**.  
La démarche d'investissement responsable et durable de Sanso repose sur 4 piliers :



## PILIER 1

Investir dans des entreprises d'avenir dont l'activité a un impact positif sur l'atteinte des Objectifs de Développement Durable des Nations-Unies (Sustainable Development Goals).



## PILIER 2

Exclure les entreprises dont le comportement est contraire aux principes du Pacte Mondial des Nations-Unies au même titre que celles des secteurs du Tabac et du Charbon.



## PILIER 3

Calculer la note ESG et l'empreinte carbone de nos portefeuilles en adoptant une démarche d'amélioration de celles-ci.



## PILIER 4

Engagement actionnarial et dialogue avec nos gestionnaires d'actifs partenaires pour les inciter à faire progresser leurs pratiques d'intégration ESG.



# Pourquoi un rapport de performance ESG ?

SANSO IS souhaite rendre compte de la performance extra-financière de ses fonds ISR et mettre en évidence la valeur ajoutée de sa démarche responsable et durable.

C'est pourquoi, en conformité avec les exigences du Label ISR, le présent rapport mesure la performance extra-financière du fonds Sanso Objectif Durable 2024 à travers différents indicateurs :

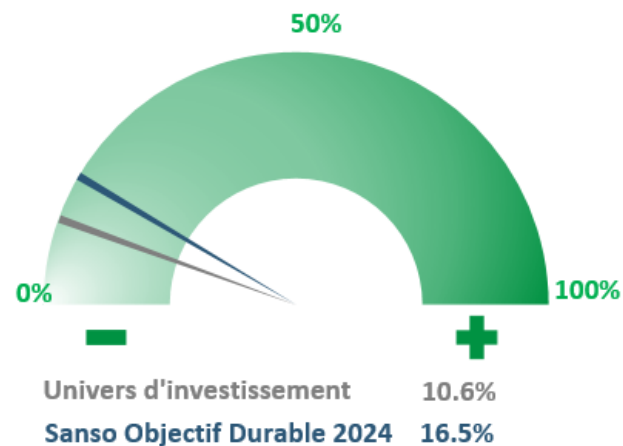
- **l'exposition aux Objectifs de Développement Durable**, un indicateur lié aux Droits Humains
- **l'intensité carbone**, une métrique de nature environnementale
- **le partage de la valeur ajoutée**, élément à caractère social
- **la séparation des fonctions de Président et Directeur général**, un indicateur de bonne gouvernance
- **la note ESG** qui mesure la performance extra-financière globale.

En outre, le rapport rappelle également que le fonds Sanso Objectif Durable 2024 génère un impact positif au travers du **partage des frais de gestion** avec deux associations qui participent à la **préservation des océans**.

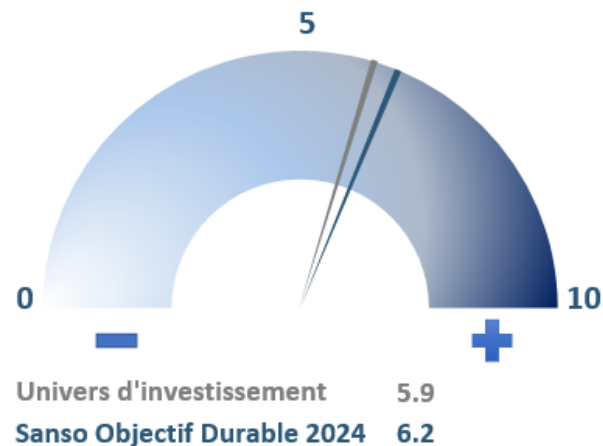
# Les indicateurs de Sanso Objectif Durable 2024

Au 30 juin 2022

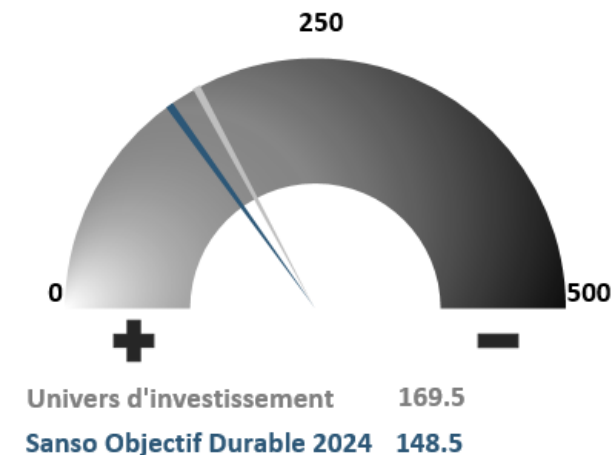
## Exposition aux Objectifs de Développement Durable



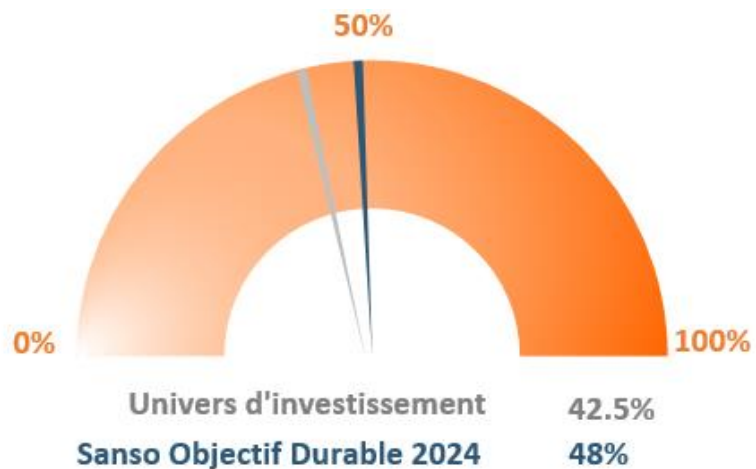
## Note Environnement, Social & Gouvernance



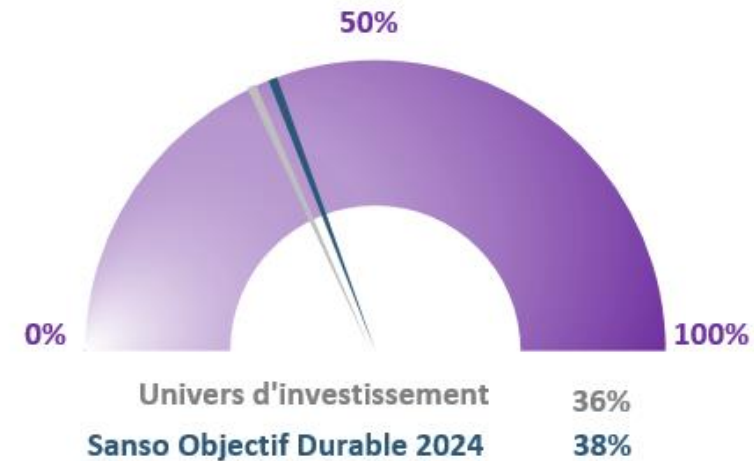
## Empreinte Carbone



## Répartition de la valeur ajoutée attribuée aux salariés



## Séparation des fonctions de Directeur Général et de Président



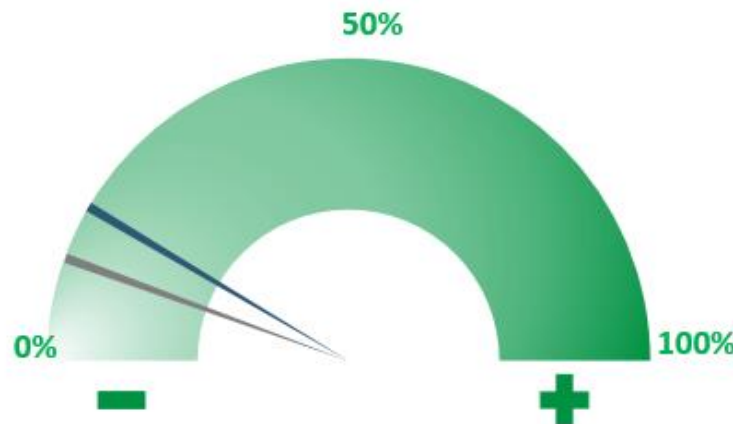
# EXPOSITION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

## Descriptif de l'indicateur, raisons de son choix

Mis en place en 2015 par les Nations-Unies, les Objectifs de Développement Durable (ODD) sont un appel à l'action pour parvenir à un avenir plus durable pour tous et répondre aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement. Le premier pilier de notre politique responsable et durable est de favoriser les entreprises dont l'activité a un impact positif sur l'atteinte de ces objectifs.

## Positionnement du fonds sur cet indicateur

16,5% du chiffre d'affaires des entreprises présentes dans le fonds et pour lesquelles nous disposons de données est réalisé via des produits ou services facilitant l'atteinte des Objectifs de Développement Durable. Ce chiffre est de 10,6% pour notre univers d'investissement.



Sanso Objectif Durable 2024 16.5%

Couverture 91%

Univers d'investissement 10.6%

Couverture 42%

### 3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



# Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

## Axes de contributions

- Réduire la mortalité maternelle et infantile
- Agir pour éradiquer les maladies
- Améliorer la gestion des financements des systèmes de santé

### LE MANQUE DE DONNÉES

EMPÊCHE DE COMPRENDRE LE VÉRITABLE IMPACT DE LA COVID-19



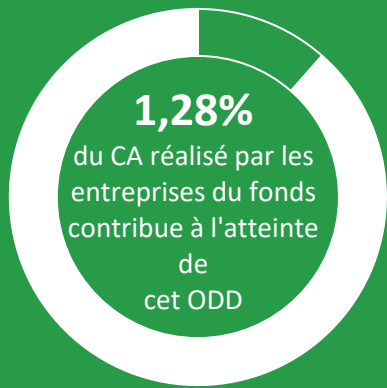
PAYS DONT LE SYSTÈME D'ENREGISTREMENT DES DÉCÈS EST COMPLET À AU MOINS 75 %



0,95% de  
Sanso Objectif Durable 2024 à la



## GRIFOLS



Grifols est une entreprise mondiale de premier plan dans le domaine de la santé qui développe des médicaments dérivés du plasma et d'autres solutions biotechnologiques innovantes pour permettre à des millions de patients dans le monde de mener une vie plus enrichissante. Grifols contribue à l'atteinte de l'ODD n°3 à hauteur de **44%** de son chiffre d'affaires.

# 11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



## Faire en sorte que les villes soient ouvertes à tous, sûres, résilientes et durables

### Axes de contributions

- Des villes durables et résilientes
- Des lieux publics ouverts et adaptés à tous

156 PAYS ONT ÉLABORÉ DES POLITIQUES URBAINES NATIONALES



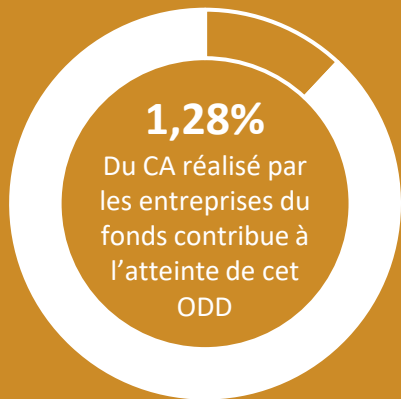
1,32% de Sanso Objectif Durable 2024 à la



UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD

Unibail-Rodamco-Westfield est l'un des leader de l'immobilier commercial au monde. Le groupe s'est spécialisé dans la gestion, la promotion et l'investissement de grands centres commerciaux situés dans des villes majeures d'Europe et des États-Unis. A travers son activité de construction de bâtiments à faible empreinte écologique ou énergie positive, elle contribue à l'atteinte de l'ODD n°11 à hauteur de **69%** de son chiffre d'affaires.

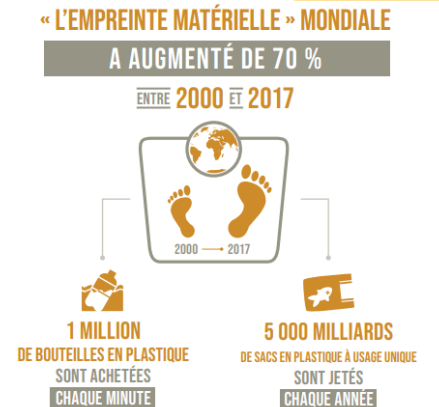
# 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



## Établir des modes de consommation et de production durables

### Axes de contributions

- Lutter contre le gaspillage alimentaire
- Innover pour utiliser plus efficacement les ressources naturelles
- Réduire la génération de déchets et favoriser le recyclage



0,54% de Sanso Objectif Durable 2024 à la



Renewi est l'une des principales sociétés européennes de gestion des déchets opérant principalement dans la région du Benelux. La société axe ses activités exclusivement sur la création de valeur à partir des déchets, plutôt que sur le incinération et le enfouissement de ces derniers. Des 14 millions de tonnes de déchets que traités chaque année, 89% sont recyclées ou utilisées pour la récupération d'énergie. Au travers de son activité, Renewi contribue à **45%** de son chiffre d'affaires à l'atteinte de l'ODD n°12.



# NOTE ESG

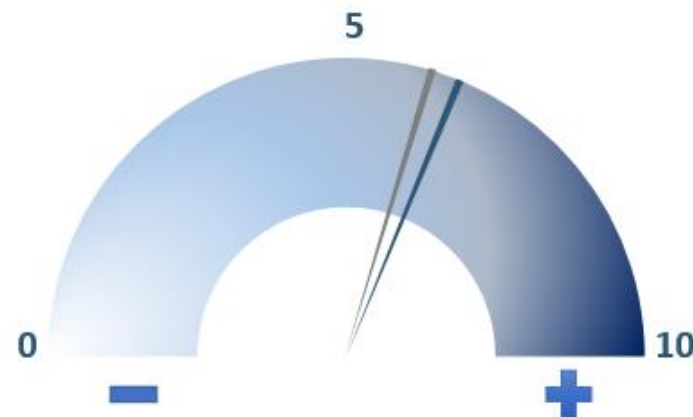
### Descriptif de l'indicateur, raisons de son choix

L'analyse ESG permet d'identifier les risques et opportunités de nature Environnementale, Sociale et de Gouvernance auxquels une entreprise est exposée et d'évaluer dans quelle mesure les politiques et pratiques de cette entreprise permettant de limiter ces risques et de profiter de ces opportunités.

Cette évaluation qualitative basée sur des critères factuels pouvant varier selon le secteur d'activité permet d'établir un score ESG pour chaque entreprise. Ce score va de 0 à 10 et est établi relativement aux entreprises du même secteur selon une logique dite *Best in Class*.

### Positionnement du fonds sur cet indicateur

La note ESG du portefeuille est de **6,2/10** alors que celle de l'univers d'investissement duquel ont été retirés les 20% d'émetteurs les moins bien notés est de **5,9/10**. Notre portefeuille est donc positionné sur des entreprises ayant une bonne gestion des enjeux ESG et nous avons la conviction que cela est bénéfique d'un point de vue responsable mais contribue également à améliorer le profil rendement-risque du fonds.



**Sanso Objectif Durable 2024** **6.2**  
Couverture 90%

**Univers d'investissement** **5.9**  
Couverture 48%

# INTENSITÉ CARBONE

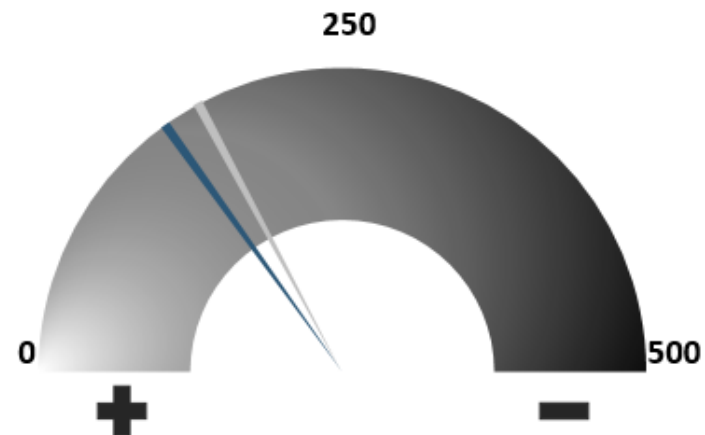
## Descriptif de l'indicateur, raisons de son choix

Le changement climatique est le principal défi environnemental auquel l'humanité devra faire face dans les décennies à venir. L'intensité carbone permet de mesurer en partie l'impact des investissements sur le réchauffement climatique en identifiant les entreprises et les secteurs les plus émetteurs de gaz à effet de serre ainsi que l'exposition au risque carbone.

## Positionnement du fonds sur cet indicateur

Les entreprises présentes dans le portefeuille de Sanso Objectif Durable 2024 et pour lesquelles nous disposons de données émettent en moyenne **148,5** tonnes équivalent CO<sub>2</sub> par million de dollars de chiffre d'affaires réalisé.

L'empreinte carbone du fonds Sanso Objectif Durable 2024 est donc inférieure à celle de l'univers d'investissement.



**Sanso Objectif Durable 2024** 148.5

Couverture 68%

**Univers d'investissement** 169.5

Couverture 38%

# PARTAGE DE LA VALEUR AJOUTÉE

## Descriptif de l'indicateur, raisons de son choix

La valeur ajoutée représente la richesse créée par une entreprise du fait de son activité. Cette richesse est partagée entre l'entreprise, ses actionnaires et créanciers, ses salariés et l'Etat. La part revenant aux salariés est un indicateur disponible pour de nombreuses entreprises et fournissant un premier élément concret sur leur politique sociale.

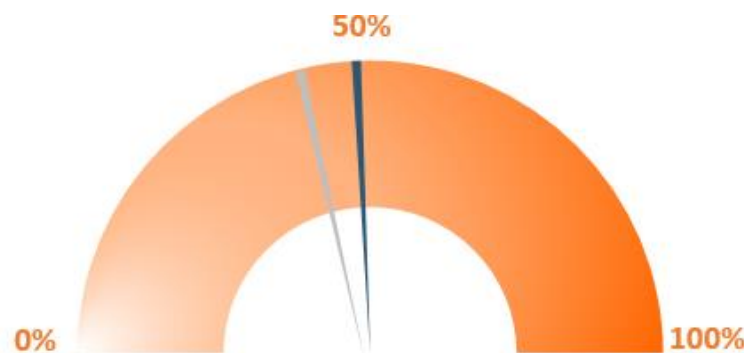
Elle est déterminée de la manière suivante:

$$\frac{\text{Dépenses relatives aux salariés}}{\text{EBTIDA} + \text{Dépenses relatives aux salariés}}$$

Les dépenses relatives aux salariés comprennent toutes les rémunérations directes ou indirectes du personnel ainsi que les cotisations diverses (protection sociale, retraites). L'EBITDA, c'est-à-dire le bénéfice avant intérêts, taxes, dettes et amortissements est l'indicateur qui permet d'apprécier au mieux ce qui revient à l'entreprise, ses créanciers et actionnaires et à l'Etat.

## Positionnement du fonds sur cet indicateur

**48%** de la valeur ajoutée des entreprises présentes dans le fonds et pour lesquelles nous disposons de données revient aux salariés. Ce chiffre est supérieur à celui de l'univers d'investissement et en amélioration avec l'année précédente.



**Sanso Objectif Durable 2024 48%**

Couverture 39%

**Univers d'investissement 42.5%**

Couverture 29%

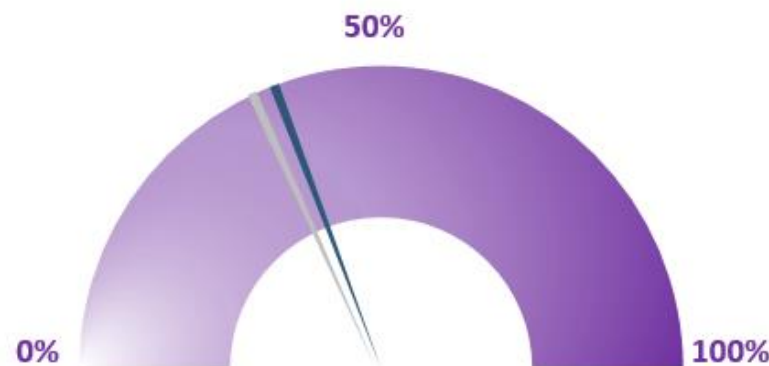
# SÉPARATION DES FONCTIONS DE PRÉSIDENT & DIRECTEUR GÉNÉRAL

## Descriptif de l'indicateur, raisons de son choix

La séparation des pouvoirs entre président du Conseil et Directeur Général nous semble préférable car elle permet une distinction claire entre les fonctions de contrôle et de management. Elle limite donc les possibles situations de conflits d'intérêts et permet en théorie un meilleur fonctionnement du conseil.

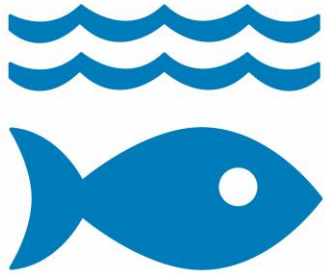
## Positionnement du fonds sur cet indicateur

**38%** des sociétés de Sanso Objectif Durable 2024 ont mis en place une séparation des fonctions de Président et de Directeur Général, ce qui est légèrement inférieur au chiffre portant sur l'univers d'investissement. Cela s'explique essentiellement par la présence dans le fonds de sociétés de petite taille et non-cotées pour lesquelles il est fréquent qu'une même personne conserve ces deux fonctions. Cette personne est le plus souvent l'actionnaire unique ou fortement majoritaire.



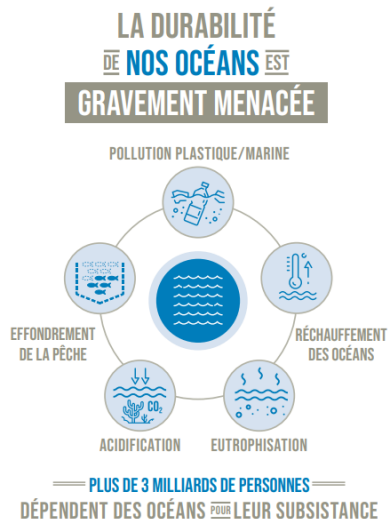
<b>Sanso Objectif Durable 2024</b>	<b>38%</b>
Couverture	55%
<b>Univers d'investissement</b>	<b>36%</b>
Couverture	49.5%

# 14 VIE AQUATIQUE



## Axes de contributions

- Préserver et restaurer les écosystèmes marins
- Limiter la pollution marine



## Fonds de partage

# Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines



s'engage à **reverser 10%** des frais de gestion financière du fonds **Sanso Objectif Durable 2024** au bénéfice d'associations de **défense de l'environnement et de protection des océans**



Institut  
océanographique

Fondation Albert 1<sup>er</sup>, Prince de Monaco



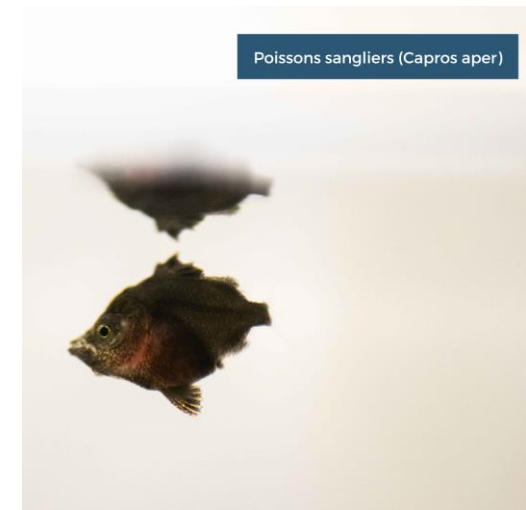
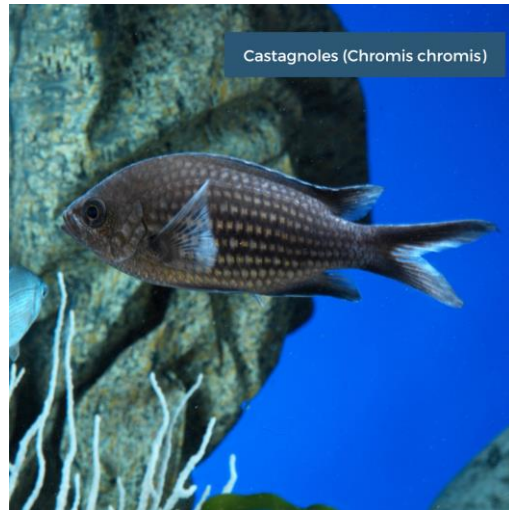
- Sensibiliser le public aux richesses et à la fragilité des océans
- Promouvoir une gestion durable des ressources des océans
- Protéger la biodiversité marine, lutter contre la pollution plastique, promouvoir la pêche responsable, valoriser le rôle des océans dans la lutte contre le changement climatique

- Lutter contre les déchets aquatiques
- Alerter sur l'Océan et le climat
- Préserver la qualité de l'eau et la santé des usagers

# Rapport d'impact et contribution positive 2021



# Rapport d'impact et contribution positive 2021



# Suivi des indicateurs ESG

---

Sanso Objectif Durable 2024 a pour objectifs d'avoir :

- Une exposition aux ODD supérieure à celle de son univers d'investissement
- Une empreinte carbone inférieure à celle de son univers d'investissement

Comme le montrent les slides précédents ces objectifs sont respectés à fin juin 2021.

La couverture de l'intensité carbone du portefeuille est de 68% au 30.06.2022, en dessous de la couverture minimale requise de 70%.

Ce manquement a été corrigé le 13.07.2022 par les gérants.



# Actions d'engagement en lien avec les indicateurs ESG

Sanso IS dispose d'une politique d'engagement auprès des sociétés de gestion avec lesquelles la société travaille depuis sa création en 2017.

En 2021 Sanso IS s'est doté d'une politique d'engagement avec les entreprises émettant des actions et des obligations et a rejoint le réseau Shareholders for Change.

Vous retrouverez [ici](#) le détail de nos actions d'engagement pour l'année 2021.

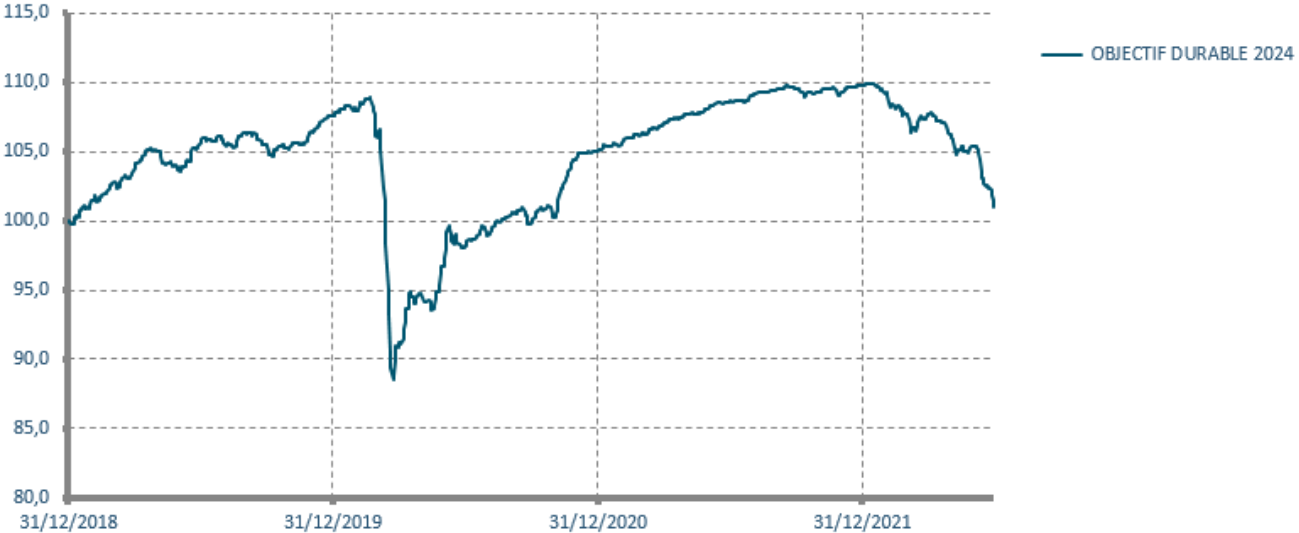
Au cours du premier semestre 2022 nous avons identifié nos thèmes d'engagement et les entreprises avec lesquelles nous allons dialoguer dans les prochains mois.

Nos engagements porteront sur :

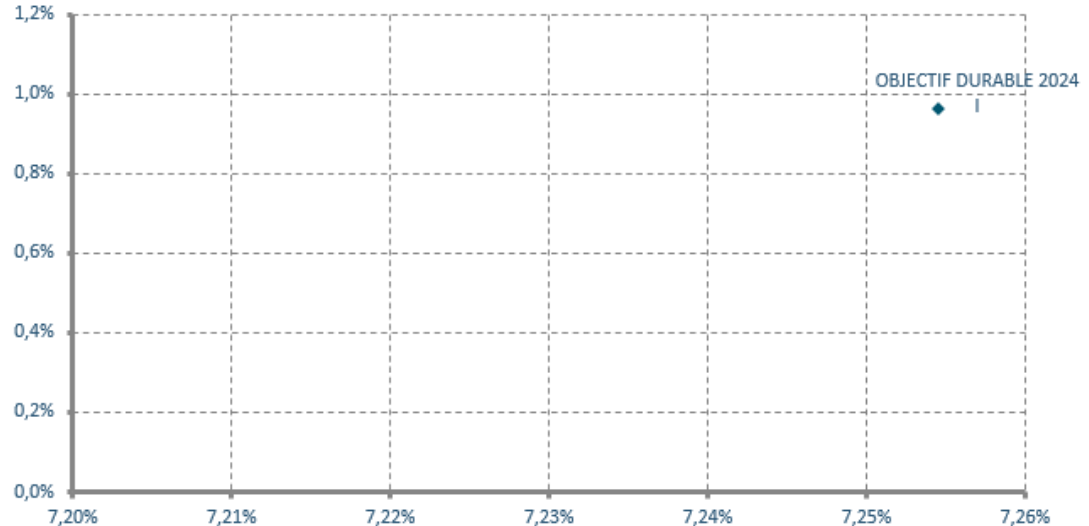
- La hausse des émissions carbone au cours des trois dernières années
- Le manque d'informations ESG
- Les entreprises qui n'ont pas d'objectif certifié par la Science Based Target initiative

# Performance et volatilité de Sanso Objectif Durable 2024

Performances



Performances-Volatilités



Source : SAN SO IS, 2022

# Disclaimer

---

Ce document ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Il ne peut être reproduit, diffusé, communiqué, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion.

Investir sur les marchés financiers comporte des risques de perte en capital.

Les performances passées ne constituent en rien une garantie pour des performances actuelles ou futures.

Les solutions d'investissement présentent un risque de perte en capital. Toute personne désirant investir dans les OPCVM mentionnés dans ce document est tenue de consulter le document d'informations clé pour l'investisseur visé par l'Autorité des Marchés Financiers et disponible sur simple demande auprès de **Sanso Investment Solutions**.

L'accès aux solutions d'investissement de la Société peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéficiaire ou pour le compte d'une « U.S. person » selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et/ou FATCA.

Il est recommandé aux investisseurs de contacter leurs conseillers, de les rencontrer régulièrement pour faire le point sur leur situation.